

Zeitschrift:	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber:	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band:	16 (1976-1979)
Heft:	3
Rubrik:	Communications présentées à la Société en 1978

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications

présentées à la Société en 1978

1521. — 12 janvier 1978.

La conversion d'un païen au christianisme : « La Vision de Dorothée », un poème néo-alexandrin inédit, par M. Jean RUDHARDT.

L'étude en cours d'un codex de la Bibliothèque Bodmer donne l'occasion à M. Rudhardt de fournir d'utiles précisions et d'intéressants renseignements dans deux domaines : d'une part la reconstitution matérielle d'un document ancien dont la relative fragilité tient à son mode de confection, au matériau utilisé ; d'autre part la lecture et l'interprétation d'un tel document.

Le codex étudié contient plusieurs textes, la plupart inédits, qui relatent des visions.

Celle de Dorothée est la première ; elle est composée en hexamètres dans une langue imitée d'Homère. D'inspiration chrétienne elle se distingue par deux caractères : elle ne rapporte pas d'événements qui ont marqué dans l'histoire ni ne met en scène des personnages célèbres ; elle est écrite à la première personne et raconte donc une aventure qui est arrivée au narrateur même. Cette aventure est celle d'une conversion au christianisme.

Dans son rêve le narrateur se trouve tout d'abord comme gardien à l'entrée d'un palais dont Dieu est le maître. Pour avoir abandonné son poste, il est puni du fouet sur l'ordre du Christ. Il comprend la gravité de sa faute puis il est baptisé dans l'eau de l'immortalité. La puissance qu'il acquiert ainsi, de même que sa vaillance, lui permettent de triompher de tous ses adversaires. Héros glorieux, il sollicite la protection de Christ et souhaite accomplir une tâche plus noble que celle de gardien. Il essaie un refus et c'est sur cette image de la modestie alliée à la gloire que s'achève cette vision. A son réveil — et ce sera la conclusion du poème —, le narrateur demande à devenir le messager du Dieu très haut et célèbre l'œuvre des justes.

Ce texte soulève une série de questions et suscite des hypothèses dont certaines demanderont encore à être vérifiées. En voici quelques exemples : Le poème commence par ces mots : « Vision de Dorothée » et se termine par ceux-ci : « Fin de la vision de Dorothée de Quintus poète ». Qui est Dorothée ? Est-il le narrateur ou l'acteur de la vision ? Quelle relation y a-t-il entre Dorothée et Quintus ? A qui se rapporte l'apposition « poète », à Dorothée ou à Quintus ? Quel est ce palais dans lequel se déroule la vision ? De quelle réalité cette vision est-elle la transposition ?

De l'état actuel de ses recherches M. Rudhardt retient ceci, en l'étayant de divers arguments d'ordre linguistique en particulier et de rapprochements avec les écrits d'Eusèbe de Césarée notamment : Dorothée, l'acteur et le narrateur de cette vision, est le fils du poète Quintus de Smyrne, auteur de la Suite d'Homère. Il vit ou il a vécu dans le palais de l'empereur d'Orient, à Nicodémie (le palais de la vision). Il y a rencontré des chrétiens investis de hautes charges

(le fait n'est pas rare). Il a assisté à leur supplice. Le sentiment des souffrances qu'ils endurent par fidélité au Christ (alors que lui dans sa vision les subit par infidélité à son maître) le fait se convertir au christianisme.

Cette œuvre met en évidence l'influence du rôle des martyrs dans la diffusion du christianisme; elle doit probablement dater de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e siècle.

Une fille de Versailles dans la cité de Calvin, par M. Vladimir SOCOLINE.

Cette fille de Versailles, c'est la SDN dont M. Socoline, dans les années 30, a vécu de l'intérieur les moments fastes... et les autres ! Puissant dans ses souvenirs, mêlant l'anecdote à l'évocation des grandes heures, souvent tragiques, de la SDN, usant volontiers de formules à l'emporte-pièce, M. Socoline a restitué de façon brillante cette période de l'histoire du monde, proche de nous dans le temps et qui pourtant semble déjà si lointaine.

C'est en 1920 l'adhésion de la Suisse neutre à la SDN, après que — fait unique — le peuple eut été consulté et se fut prononcé, à une faible majorité, en faveur de cette adhésion.

C'est, la même année, l'accueil et l'installation à Genève de la SDN. Ce sont aussi les sentiments partagés des Genevois à l'égard des gens de la SDN.

C'est en 1934 l'admission de l'URSS. C'est encore le travail sérieux accompli par le secrétariat et les bureaux de la SDN, par ses organismes techniques : « Un couvent où l'on interdit de parler de religion, mais où l'on s'occupe de prothèses sophistiquées ». Les fonctionnaires suisses s'y efforcent de « rapprocher la morale politique de la morale des honnêtes gens ». Mais c'est aussi l'abstention des Etats-Unis, les retraits successifs du Japon, de l'Allemagne puis de l'Italie. C'est enfin 1938, 1939...

C'est en somme un portrait assez sévère et désabusé d'une institution qui avait fait naître de grands espoirs mais que la « suprématie des intérêts nationaux a tués ».

1522. — 26 janvier 1978.

Un Genevois méconnu : Julien Dentand (1736-1817) », trois études présentées par MM. Marc NEUENSCHWANDER, Bernard LESCAZE et Gabriel MÜTZENBERG.

Publié dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome 16, deuxième livraison, 1977, p. 137-195.

1523. — 9 février 1978 (assemblée générale).

M. Jean-Daniel Candaux, président, et M. Jean-Pierre Böhlsterli, trésorier, présentent leurs rapports annuels. M. Candaux lit le rapport du vérificateur des comptes, M. Roland Cramer, empêché d'être présent. La discussion de ces rapports n'est pas demandée et ces trois rapports sont approuvés à l'unanimité avec décharge au comité.

Aspects du concile de Bâle, par M. Alfred BERCHTOLD.

Constitue un chapitre d'un ouvrage à paraître sur l'histoire intellectuelle de Bâle.

1524. — 23 février 1978.

Aux origines de la question jurassienne (1914-1950), par M. Bernard PRONGUE.

C'est dans notre siècle que se situent les origines de la question jurassienne. Les manifestations d'une volonté séparatiste que l'on rencontre dans le Jura au cours du XIX^e siècle constituent des tentatives de pression politique exercées sur Berne pour en obtenir divers avantages bien plus que l'expression d'un malaise jurassien. Mais lorsque le canton adopte en 1893 une nouvelle constitution, l'harmonie du ménage bernois reçoit un premier ébranlement. En supprimant les garanties constitutionnelles dont jouissait le Jura depuis 1815, en le ravalant au rang de simple circonscription administrative, Berne incite quelques intellectuels de cette région à rechercher dans l'histoire les sources d'une identité jurassienne que le droit public lui refuse désormais.

C'est sur ce point de vue passéiste que camperont jusque dans l'entre-deux-guerres les mouvements autonomistes. Or, cette référence au passé du Jura demeure ambiguë, spécialement à une époque où fleurissent les idéologies qui se réclament du génie d'une race: faut-il, en effet, évoquer l'antique Rauracie ou se prévaloir de l'appartenance du pays — à travers l'ancien évêché de Bâle — au Saint-Empire germanique ? Au reste, à se cantonner sur le terrain de l'histoire, les groupements séparatistes, dont l'action n'éveille d'écho que dans les cercles restreints de l'élite culturelle, se condamnent à l'échec.

Convaincus des bienfaits du fédéralisme helvétique, ces milieux de patriotes jurassiens songent plutôt à bénéficier de ses virtualités qu'à s'opposer à Berne. Il faut quelques décisions — à tout le moins maladroites — du gouvernement bernois pour relancer la cause du séparatisme. Une cause qui a élargi l'arsenal de ses revendications et qui se place maintenant résolument sur le plan de la défense de la culture francophone. Cette défense de l'identité linguistique et spirituelle du Jura attend encore pourtant l'impulsion qui la fera embrasser par le peuple jurassien et non seulement par son élite. La crise des années 30 se charge de ce coup de pouce en suscitant chez les Jurassiens le sentiment de n'être que des citoyens de seconde zone, négligés des centres de décision politiques et économiques du pays qui déterminent son avenir.

La création du Comité de Moutier en septembre 1947 est l'aboutissement du chemin parcouru par l'élite jurassienne qui se sait désormais être le porte-parole de l'ensemble de la population. L'action de ce comité s'exerce dès lors sur un plan concret: en revendiquant la fédéralisation du canton de Berne, il sait que la tradition suisse plaide en faveur d'une telle issue. En reconnaissant en 1950 l'existence d'un peuple jurassien, Berne de son côté agit, mais trop tard, et institutionnalise la question jurassienne plutôt qu'il la résout. La ferveur militante du Rassemblement jurassien lui fera faire le dernier pas, vers cette

autodétermination qu'Alfred Ribeaud, lors d'une conférence prononcée à Genève en 1917, réclamait déjà.

1525. — *9 mars 1978.*

Miracle et stratégie. Le dernier combat entre païens et chrétiens : la bataille du Frigidus (394), par M. François PASCHOUD.

La bataille du Frigidus oppose dans les Alpes Juliennes au cours des 5 et 6 septembre 394 les troupes de l'empereur Théodore à l'armée d'un usurpateur de la dignité impériale. Il s'agit d'une guerre civile qui se double d'une guerre de religion. En effet, Théodore, qui, dès 392, a pris des mesures sévères contre le paganisme, joue le rôle d'un champion de la foi chrétienne, tandis que son adversaire peut compter sur l'appui des éléments chrétiens de l'Empire.

L'armée impériale sort victorieuse de ces deux journées de combats. Et pourtant les revers qu'elle avait subis le premier jour — sur ce point tous les témoignages concordent — ne laissaient pas présager cette heureuse issue.

Les sources chrétiennes, les plus nombreuses à relater cet événement, évoquent l'intervention miraculeuse du vent et entendent bien montrer que le déchaînement des forces de la nature, qui joue en faveur des soldats chrétiens, constitue la preuve de la supériorité de leur dieu.

Les versions païennes ne soufflent mot de ce vent qui dessert tant la cause de leurs croyances, mais inventent un autre phénomène naturel : une éclipse. Certes, cette prétendue éclipse empêche l'armée païenne de consommer les succès des premières passes d'armes : cette intervention permet toutefois aux auteurs de ce camp de faire oublier le vent miraculeux que célèbre le parti adverse, donc de rendre compte de la défaite sans que leurs convictions religieuses soient en cause.

Confrontant ensuite les résultats de l'analyse minutieuse des textes à l'exploration du terrain à laquelle il s'est personnellement livré, M. Paschoud nous place à l'aide de nombreux clichés sur le théâtre des opérations dont il reconstitue les péripéties.

La Seigneurie de Genève créancière dans la seconde moitié du XVI^e s., par M. Martin KOERNER.

Comment peut-on parler de la Seigneurie de Genève créancière au XVI^e siècle, lorsqu'on sait que pour soutenir sa jeune indépendance, la République doit contracter de gros emprunts, en général auprès de particuliers et de villes suisses ?

Le paradoxe n'est qu'apparent. Certes, la Seigneurie est débitrice, et pour des sommes telles que ses ressources ordinaires ne lui permettent pas même d'envisager l'amortissement de ses dettes. Pourtant, plutôt que de rembourser, elle préfère faire travailler à son profit les capitaux empruntés qu'elle détient. Le taux d'intérêt assez bas que réclament les Suisses fait miroiter aux yeux des Genevois les profits intéressants que l'Etat pourrait retirer d'un taux d'intérêt quelque peu supérieur, hypothèse raisonnable si l'on se souvient

que le crédit fait défaut à cette époque. Ainsi, dès 1568, Genève établit une caisse d'Etat connue sous le nom de « change public », dont les fonds furent fournis par la Seigneurie.

En dépit des règles strictes qu'on avait énoncées pour déterminer les conditions des prêts, les opérations du change public ne furent pas aussi rentables qu'on l'avait imaginé. Des années après la dissolution de cet établissement qui ne survécut qu'une dizaine d'années, nombre de créances restaient à recouvrir. Au reste, la reprise des opérations militaires dès 1589 mobilisait à nouveau toutes les ressources publiques et l'Etat n'était plus en mesure de soutenir le change.

Lorsqu'on examine la destination des prêts consentis par la Seigneurie, on s'aperçoit que la campagne genevoise ne tire aucun avantage du crédit public. A la différence de ce qui se passe à Schaffhouse, à Lucerne ou à Zurich, où le gouvernement s'efforce de stimuler l'économie régionale, à Genève ce sont les particuliers qui prêtent à la campagne.

La ville apparaît comme la principale bénéficiaire, accaparant 76% des prêts. Là non plus, il ne faut pas s'exagérer le rôle de l'Etat qui ne poursuit pas des buts élevés de politique économique et qui n'apporte pas un soutien décisif à son industrie.

Enfin 24% des prêts sont accordés à des étrangers. Ce sont soit des capitaines des troupes suisses au service de la France qui empruntent au passage de quoi financer le déplacement de leurs hommes, soit des princes ou des Etats généralement de la foi réformée qui font appel au crédit de la Rome protestante.

1526. — 6 avril 1978.

Les structures sociales à Genève pendant l'époque française, par M. André PALLUEL-GUILlard.

Le temps dont il dispose étant en proportion inverse de l'ampleur du sujet à traiter, M. Palluel-Guillard choisit de ne présenter qu'une seule classe sociale de Genève sous le régime napoléonien: la bourgeoisie, car elle est la partie la plus influente et la plus puissante de la ville, mais aussi par le fait qu'elle dut rétablir sa situation financière ébranlée par la chute de la monarchie française, restauration lente mais certaine qui permit à cette oligarchie de conserver son assise sociale et économique tout en modifiant assez profondément les caractères.

Par le moyen des « sociétés solidaires » et au bénéfice de groupes de « fillettes » dont on supposait scientifiquement la longévité, de très nombreux Genevois s'étaient lancés à la fin de l'Ancien Régime dans une spéculation frénétique sur les rentes viagères françaises. En vue de bénéfices aussi mythiques que fabuleux on voyait les imprudents engager leurs biens et même parfois la dot de leurs épouses ou emprunter au-dessus de leurs capacités financières pour souscrire des « billets solidaires ».

La crise brutale de la Révolution provoqua dès 1790 une succession de faillites bancaires et dès 1793 la suspension temporaire du paiement des rentes, ce que l'on toucha par la suite était d'ailleurs dévalué et payé en assignats

alors que l'on avait acheté les titres en monnaie-or. Or au même moment le grand commerce colonial sur lequel les Genevois avaient aussi beaucoup spéculé se ralentit. Chacun se retrouvait donc avec des créances importantes à rembourser et des revenus amoindris.

Quels remèdes apporter à cette situation ? Certains acceptent de bonne grâce la faillite, d'autres aggravent leur ruine en mettant un point d'honneur à respecter leurs engagements. Tous les moyens sont bons : tenir pension, passer employé, se retirer à la campagne pour éviter les dépenses mondaines, vivre sur son bien et rentabiliser au mieux les terres qui ne sont pas vendues. Car la meilleure solution est de vendre ses biens immobiliers et mobiliers. Quarante pour cent des domaines des environs de Genève changent de mains sous la Révolution, malheureusement la pléthore des offres de vente amène l'effondrement des prix ; force est donc souvent d'attendre des temps meilleurs ou de vendre à des parents pour que les propriétés restent dans la famille. L'immobilier urbain paraît d'ailleurs avoir été de meilleur profit que le foncier rural tellement l'accroissement de population est important à Genève à l'époque, du fait de l'immigration des fonctionnaires, des officiers et des résidents temporaires.

Les calamités financières n'ont pas cependant touché tout le monde ! Certains se sont fait rembourser leurs rentes assez tôt pour se sauver, d'autres ont acheté des biens nationaux avec les assignats dans les provinces voisines de Savoie, de Bourgogne ou de Franche-Comté (mais aussi jusqu'en Picardie ou en Normandie), d'autres enfin ont placé leurs fonds de manière moins rentable peut-être mais plus sûre en Angleterre, en Hollande ou ailleurs. Tous ceux-là peuvent afficher de belles fortunes sous l'Empire, rejoints en cela et souvent dépassés par les Genevois de la diaspora (qui n'ont jamais pris les rentes françaises) qui rentrent à Genève sous l'influence du Blocus Continental pour profiter des richesses qu'ils ont pu accumuler auparavant.

Pour se « refaire » bien des Genevois réinvestissent à Lyon et à Marseille, mais aussi dans la métallurgie et la viticulture bourguignonnes et franc-comtoises sans beaucoup s'intéresser à l'industrie et au commerce purement local du département du Léman. Même si l'Empire napoléonien est peu apprécié, la course aux fonctions administratives est parfois tentante, mais le plus souvent décevante (comme par exemple les espoirs mis par les érudits locaux dans l'extension de l'université impériale), ce qui ne fera qu'accroître l'amertume vis-à-vis du régime français. Un autre remède fut le prêt usuraire d'autant plus important que les campagnes environnantes manquaient de numéraire et que les congrégations religieuses qui le pratiquaient auparavant avaient disparu. Il est d'ailleurs à remarquer qu'il était le fait de dames et de demoiselles, les femmes ont joué d'ailleurs un très grand rôle dans cette restauration financière, faisant le sacrifice de leurs biens ou prenant en leur nom ceux de leur mari.

De toute façon la bourgeoisie tire la leçon des événements. Certes l'on s'amuse beaucoup à Genève pendant tout l'Empire un peu comme si l'on voulait oublier la peur et les traces des années précédentes, mais on n'en devient pas moins très prudent en affaires, s'arrangeant pour diversifier au mieux ses sources de revenus. L'austérité extérieure et la discrétion permettent de couvrir

de nouvelles aventures, mais la prudence reste de règle. La diminution des deux tiers de la rente française avait été compensée par le rétablissement du franc-or; le Blocus vint compromettre les espoirs du Consultat d'où l'impopularité du régime napoléonien et les espoirs de la restauration de 1814. Il ne fallut pas moins d'une génération pour se remettre de la ruine révolutionnaire.

L'enquête contre Aymon de Grandson, évêque de Genève (1227), par Mlle Marie-Claude JUNOD.

Paru dans *MDG*, t. XLVIII, p. 1 à 182.

1527. — 20 avril 1978.

Hommage au professeur Henri Meylan (1900-1978), par M. Alain DUFOUR.

Paru dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. XLI, 1979, p. 149-153.

L'esprit genevois dans la Toscane de l'âge libéral et le cercle de J.-P. Vieuxseux, par M. Ettore PASSERIN d'ENTRÈVES.

Issu d'une famille de négociants aisés, huguenots français réfugiés à Genève, puis installés en Italie du Nord, Jean-Pierre Vieuxseux est né à Oneglia, sur le golfe de Gênes.

Ce grand-duché dépendait de l'Autriche depuis 1783. Occupé par la France, comme la plus grande partie de l'Italie, de 1796 à 1814, il retourne à l'Autriche dès 1815 et jusqu'en 1860, date de son rattachement au Piémont.

Nous sommes dans les premiers temps du Risorgimento, ce mouvement idéologique et politique qui provoquera les insurrections libérales et nationales de 1820, 1831 et 1848 et aboutira sous l'impulsion du Piémont de Victor-Emmanuel II et de Cavour à la réalisation de l'unité italienne entre 1859 et 1870.

Suivant la tradition familiale Jean-Pierre Vieuxseux fera du commerce. Il passe donc sa jeunesse à « aligner des chiffres » au lieu de poursuivre des études classiques. Il le regrettera profondément par la suite et deviendra un apôtre de la propagation de la culture.

D'esprit libéral et généreux, il participe au mouvement philhellène et soutient Jean-Gabriel Eynard dans l'aide que celui-ci apporte aux Grecs qui luttent pour leur indépendance. Par ailleurs il ouvre un cabinet de lecture à Livourne et fonde un périodique, l'*« Antologia »*, pour lequel il s'assure la collaboration de personnalités d'opinions diverses dont il s'efforcera d'apaiser les rivalités. Malgré le souci de modération qui anime Vieuxseux, son périodique sera supprimé en 1833.

Paraîtront ensuite le *« Giornale agrario toscano »*, qui marque l'intérêt que porte Vieuxseux aux expériences agronomiques entreprises en Toscane et son désir de stimuler les progrès dans ce domaine, puis la *« Guida del educatore »*, sorte d'évangile laïque.

L'ambition de J.-P. Vieuxseux — qui s'est parfaitement intégré à la vie en Toscane — est de développer la bourgeoisie moyenne du grand-duché et aussi

d'insuffler un esprit d'action à son économie, économie dominée alors par des Genevois et des Juifs.

S'il se montre progressiste sur bien des points, Vieuxseux n'en reste pas moins conservateur sur d'autres : il en est ainsi, par exemple, du projet de création d'un Athénée qu'il soumet au grand-duc. Le vaste programme de cours proposé, qui va des sciences naturelles à l'économie politique, est en effet destiné dans l'esprit de son auteur à occuper les loisirs des seuls riches patriciens oisifs.

Quoi qu'il en soit, J.-P. Vieuxseux s'est gagné l'estime et l'adhésion des Toscans parce qu'il n'est pas resté indifférent aux problèmes qui se posaient à eux, sans pourtant se mêler aux querelles qui les divisaient, parce qu'il a voulu unir des patriotes de tendances opposées dans une tâche commune, en cherchant à leur faire dépasser les limites d'un nationalisme étroit.

1528. — 9 novembre 1978.

A propos d'un anniversaire genevois oublié : le népotisme de Clément VII (1378-1394), par M. Louis BINZ.

A paraître sous le titre « Le népotisme de Clément VII et le diocèse de Genève », dans *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident* (Colloques internationaux du Centre national de la Recherche scientifique, n° 586).

Le Saint-Suaire à Genève en 1453, par M. Walter ZURBUCHEN.

Publié ci-dessus, p. 255-284.

1529. — 23 novembre 1978.

Science et politique au temps de Périclès, par M. Adalberto GIOVANNINI.

« Athènes, la maîtresse à penser, l'éducatrice du monde » : cette image, répandue dans l'Antiquité, correspond-elle vraiment à la réalité ?

La lecture d'extraits d'œuvres d'auteurs grecs contemporains de Périclès et leurs commentaires donnent à M. Giovannini l'occasion de montrer qu'il n'en a pas toujours été ainsi et qu'à l'époque de Périclès précisément, époque si brillante par ailleurs, une réaction s'est produite contre les intellectuels et les scientifiques.

La science est considérée alors comme inutile et impie ; on se méfie d'elle et la législation elle-même est dirigée contre la recherche scientifique.

Comment expliquer cette attitude ? Autrement dit, que reproche-t-on aux scientifiques et aux intellectuels en général ?

Les hommes de science — les « météorologues », par exemple, qui cherchent des explications rationnelles aux phénomènes célestes — se livrent à des occupations sans utilité, dit-on, car « on ne peut connaître ce que les dieux ont voulu cacher ».

D'autre part, ces hommes de science font preuve d'impiété car ils veulent expliquer à l'aide d'un raisonnement logique ce qui est le fait des dieux. C'est

la divination, ce sont les oracles — auxquels tout le monde croit et non seulement les gens du peuple — qui doivent révéler aux hommes la volonté des dieux, volonté qui se manifeste dans ces phénomènes célestes.

Enfin, la supériorité intellectuelle des hommes de science est odieuse aux autres et provoque leur hostilité, voire leur ostracisme.

Les Athéniens sont-ils des gens bornés, superstitieux, mesquins ? Ce n'est pas exact. Ils ne sont cependant pas des intellectuels ou des esthètes. Ils voient le côté pratique des choses. Ils sont ouverts aux problèmes politiques. Ils ont développé l'éloquence et non l'art dans le sens de la culture. Ils sont capables d'apprécier une œuvre littéraire mais principalement dans son aspect moral, éducatif. En outre, ils n'ont pas de tradition scientifique et les savants étrangers se sentent assez isolés à Athènes.

De plus les Athéniens vivent une période de guerres (guerre contre Sparte et ses alliés, guerre contre les Perses), période favorable aux diseurs de bonne aventure, aux devins qu'on consulte pour connaître l'oracle des dieux. Ceux-ci ne prennent-ils pas en effet parti pour l'un ou l'autre camp ? Les questions de piété ou d'impiété envers la divinité tutélaire de la cité jouent un grand rôle et les Athéniens, qui se vantent d'être les plus pieux des hommes, ont vite fait d'associer impiété et trahison.

Enfin Athènes, championne de la démocratie, est entourée d'Etats oligarchiques qui la menacent. Elle doit lutter non seulement contre l'ennemi de l'extérieur, mais aussi contre l'ennemi de l'intérieur, le parti des aristocrates, dont on peut craindre qu'il ne tente un coup d'Etat et qu'il n'impose sa tyrannie. Or les scientifiques font souvent partie de l'aristocratie et forts de leur supériorité intellectuelle ils aspirent au pouvoir. Les coups d'Etat oligarchiques de 411 puis de 404 montrent que les Athéniens ont eu raison de se méfier d'eux.

Deux siècles de variole à Genève, 1580-1800, par M. Alfred PERRENOUD.

Depuis longtemps déjà, la variole a déserté l'Europe. Elle fut pourtant pendant des siècles un fléau sans égal pour nos ancêtres.

Grâce aux registres des décès tenus à Genève dès 1580 par le visiteur des morts — un chirurgien assermenté qui était chargé de constater la nature non criminelle des décès et qui en indiquait la cause, il est loisible de mesurer l'importance des épidémies de variole sur la mortalité genevoise.

Alors qu'on attribue généralement à la peste la surmortalité en temps d'épidémie dans la première moitié du XVII^e siècle, on constate que la variole ne lui cède en rien et frappe au moins autant qu'elle. Elle est alors — et jusqu'en 1670 — responsable d'environ sept pour cent des décès. Si elle faiblit au XVIII^e siècle, la variole reste encore tout au long du siècle la cause d'au moins cinq pour cent du total des décès.

Lorsqu'on suit l'évolution de la maladie, on observe qu'elle présente un caractère cyclique. Des phases de retour et de rémission se succèdent avec une périodicité quinquennale, mais aussi des mouvements de plus longue durée.

Ce constat devait naturellement amener M. Perrenoud à s'interroger sur les liens qui pouvaient exister entre la conjoncture en général et celle de la

variole. Force fut de constater que le rythme de l'une ne s'accorde pas à celui de l'autre. Les phases d'accalmie de la variole correspondent souvent à des périodes de récession économique. Entre 1690 et 1709, par exemple, les crises alimentaires, pas plus d'ailleurs que l'entassement urbain, n'aggravent l'acuité des épidémies.

L'étude du climat, en se reportant à la date des vendanges, permet d'envisager une corrélation plus satisfaisante, qui ne présente toutefois pas un caractère systématique. Certes, dans les années 1688-1703, années de vendanges tardives, la variole modère son ardeur; mais les périodes 1590-1601 ou 1620-1633 connaissent des années froides et pourtant meurtrières.

En définitive, les épidémies de variole nous donnent l'impression d'une autonomie, d'un destin dont les causes nous échappent.

Il restait à mesurer les conséquences démographiques du mal variolique sur la population genevoise. Lorsqu'on sait que les décès par le fait de la variole concernent à nonante-cinq pour cent les enfants de moins de dix ans, on trouve l'origine des classes creuses que pouvait présenter la pyramide des âges des populations de l'ancien régime. Genève présente à cet égard un visage typique et, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, chaque agression importante de la variole ampute une génération d'un dixième de ses effectifs. La baisse de la mortalité infantile au XVIII^e siècle ne doit d'ailleurs pas être attribuée à la marche de la variole. En dépit de l'inoculation introduite à Genève en 1750, la reprise de la mortalité observée entre 1750 et 1780 lui incombe en partie.

Heureusement, comme la peste un siècle auparavant, la variole est en voie d'épuisement au XVIII^e siècle. Toutefois, son destin semble à première vue indépendant de l'intervention humaine.

1530. — 7 décembre 1978.

L'image de l'Escalade dans la Prusse de Clausewitz, par M. Jean-Jacques LANGENDORF.

En fait l'événement que les Genevois commémorent chaque année avec ferveur et éclat semble avoir moins intéressé la Prusse du XIX^e siècle par sa signification historique que par son aspect technique et tactique. Comment et pourquoi cet épisode de notre histoire a-t-il été porté à la connaissance du public prussien, c'est ce que M. Langendorf s'est attaché à expliquer.

En 1829 le capitaine de Uhlans Hermann von Gansauge obtient un congé pour accompagner le prince Biron de Courlande dans un voyage qui conduira les deux hommes en Suisse notamment. Arrivé à Genève en décembre, Hermann von Gansauge entreprend l'étude de l'histoire militaire de la République et plus particulièrement celle de l'Escalade dont le récit paraîtra en 1830 dans la *Revue pour l'art, l'histoire et la science de la guerre*, éditée à Berlin.

Pour le lecteur prussien averti des choses de la guerre, ce texte avait un double intérêt. D'une part on y trouvait la narration d'un événement qui n'était pas sans analogie avec ce qui s'était produit à diverses reprises dans l'histoire récente de la Prusse, surtout lors de la prise de Prague par les troupes de Maurice de Saxe en 1741. D'autre part la tentative avortée du duc de Savoie de s'em-

parer de Genève de nuit et par escalade de ses murailles donnait l'occasion à Hermann von Gansauge d'intervenir et de prendre position contre Dietrich von Bülow, par exemple, dans le débat alors engagé en Prusse à propos de la fortification des villes et de la possibilité d'attaquer celles-ci par surprise.

Toutefois sous l'influence des théories de Karl von Clausewitz, favorable à la guerre de mouvement, l'idée de l'escalade des murs d'une ville perdra de son importance et disparaîtra même des préoccupations militaires jusqu'en 1870.

Un libraire-éditeur genevois à l'aube du XX^e siècle, Charles Eggimann, par M. Philippe MONNIER.

Publié sous le titre « Une vie au service du livre: Charles Eggimann, éditeur, imprimeur et libraire », dans *Librarium*, août 1979, p. 78-89.

**EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER
SUR L'EXERCICE 1978**

<i>Recettes</i>	<i>au 31.12.1978</i>
Cotisations et dons	Fr. 13.885,—
Intérêts du Fonds ordinaire	» 5.906,70
Intérêts du Fonds Gillet	» 987,80
Ventes de publications	» 7.068,—
Subvention Etat de Genève	» 14.550,—
Subvention ouvrage Bonnet « Ville de Genève »	» 20.000,—
Subvention Université de Genève « Thèse Perrenoud »	» 14.000,—
Excédent des dépenses (Perte exercice 1978)	<u>» 21.489,55</u>
	<u>Fr. 97.887,05</u>
<i>Dépenses</i>	
Frais généraux divers	Fr. 8.430,95
Travaux d'archives	» 11.700,—
Frais de publication: Bulletin et divers	» 14.537,—
Frais livre du Recteur	» 8.000,—
Frais Colloque Histoire de l'Imprimerie genevoise	» 2.805,10
Frais ouvrage Bonnet	» 52.089,—
Perte sur vente ou remboursement titres dossier ordinaire	» 325,—
Total des dépenses	<u>Fr. 97.887,05</u>